



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES
ARRONDISSEMENT D'ARGELES GAZOST

COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 juin 2024

DELIBERATION 05 ONF – Travaux Forêt indivise de Montaut Saint-Pé

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 6 juin 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 12

Votants : 14

Absents : 2

Présents : M. BEAUQUESTE, Mme TOUSTARD, M. DEMASLES, Mme PLAGNET, M. TUO, Mme BERGE, M. BOUREAU, Mme CAZENAVE, M. FRANCIN, Mme LATAPIE-ARRIHOUIL, M. LORIOT DE ROUVRAY, M. SIRE,

Absents : Mme ESTRADÉ, M. GUILLENTEGUY,

Pouvoirs donnés : Mme ESTRADÉ donne pouvoir à M. DEMASLES
M. GUILLENTEGUY donne pouvoir à Mme BERGE

Secrétaire de séance : Mme BERGE Valérie

**DELIBERATION 05 ONF - Forêt domaniale indivise de Saint-Pé-de-Bigorre –
Programme travaux 2024**

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition, de l'Office National des Forêts des Pyrénées Atlantiques, du devis de travaux en forêt indivise Montaut/Saint-Pé susceptibles d'être réalisés en 2024.

Après l'avoir examiné dans les détails, il propose de retenir le programme d'entretien suivant :

Descriptif des travaux & localisation	Quantité	Unité	P.U. ou Taux	Montant en € (HT)
Dégagement mécanique en plein de plantation par broyage de tous les interlignes Sous-traitance (Réf : 04-DEGP-EPL01° Localisation : 17-I	1.5	Ha	661.50	992.25
Dégagement manuel de plantation sur la ligne avec maintien du gainage (Réf : 04-DEGP-ALG01) Localisation : 17-I	1	HA	910.15	910.15
Taill de formation des feuillus (Réf : 04-ELTF-TFO00) Localisation : 17-I	250	U	2.17	542.50
Montant HT				2 444.90 €

Soit un total TTC de 2 689.40 €.

Soit un total pour chaque commune de 1 344.70 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve le programme ci-dessus, dont les crédits seront inscrits au budget 2024.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance

V. BERGE



Le 14 juin 2024

Le Maire,

JC. BEAUQUESTE

